



Flash Info

Avril 2015

La Maison du Temps Libre



Les travaux de rénovation devraient s'achever début juillet. C'est trop juste pour envisager d'y organiser le repas champêtre du 14 juillet.



Le budget des travaux sera tenu.

Un bilan précis sera communiqué ultérieurement dans un Flash Info.

Les Altorfois sont cordialement invités :

- **A une visite du chantier** : le Maire et ses adjoints vous ouvriront les portes du chantier le dimanche 10 mai de 9h à 11h. Les travaux en cours seront encore bien visibles.
- **A l'inauguration** : le dimanche 20 septembre en fin d'après-midi. Toutes les informations vous seront communiquées dans le prochain Flash Info.



Merci aux Altorfois !

Le recensement de la population a eu lieu du 15 janvier au 14 février 2015.

La municipalité tient à remercier les Altorfois pour leur concours et le bon accueil qu'ils ont réservé aux agents recenseurs.

Les données connues à ce jour font état de 548 logements et 1217 personnes sédentaires dans le village.

SOMMAIRE

- Informations communales page 2
- Vie associative et manifestations page 3
- Agenda et infos diverses page 4
- Spécial Taxes communales supplément

Informations ...

Le nettoyage de printemps

« En progrès mais peut encore mieux faire ».

Comme tous les ans, l'association de pêche et la municipalité ont organisé le traditionnel « Osterputz ». Une trentaine de personnes se sont réparties les divers secteurs à nettoyer : rivière, étang, forêt, bordure de routes et pistes cyclables ...



Bien que légèrement inférieure aux années précédentes, la « récolte » prouve que le respect de notre environnement n'est malheureusement pas encore l'affaire de tous.

A midi, tout le groupe s'est retrouvé à la Dîme autour d'un repas offert par la commune.

Merci à tous les bénévoles !

**Conclusions de l'enquête publique**

Faisant suite à l'enquête publique portant sur :

- * la révision du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme
- * l'élaboration du règlement local de publicité
- * la révision du zonage d'assainissement
- * la modification du périmètre de protection du monument historique (Le Menhir)

le rapport du commissaire enquêteur est consultable :

⇒ sur le site internet de la commune <http://www.altorf.fr> > mairie > urbanisme

⇒ en mairie aux heures d'ouverture

**Vente de bois de chauffage**

Vente aux enchères publiques de lots de bois de chauffage à façonner lundi 11 mai à 18h à la grange de la Dîme (sous réserve d'un engorgement exceptionnel des sols).

Groupe scolaire Jean-Marie Lehn**Fête de fin d'année de l'école**

Vendredi 26 juin de 15h30 à 19h30

Après-midi récréative avec petite restauration

Inscriptions pour l'année scolaire 2015-2016

- ◆ vendredi 29 mai 2015 de 8h à 11h30 et de 13h30 à 15h30
- ◆ vendredi 5 juin 2015 de 8h à 11h30 et de 13h30 à 15h30

Veillez vous présenter au bureau de la directrice, muni des documents suivants :

- ◆ livret de famille
- ◆ carnet de vaccination de l'enfant
- ◆ justificatif de domicile
- ◆ certificat de radiation délivré par l'école précédente (uniquement dans le cas d'un changement d'école)

Sont admissibles, pour une première inscription en petite section de maternelle, les enfants nés en 2012.

Quelques heures « d'acclimatation » dans la classe seront organisées après le 15 juin.



Amicale des sapeurs pompiers d'Altorf

Rétrospectif 2014

L'amicale des sapeurs pompiers d'Altorf avait organisé sa traditionnelle marche populaire le dimanche 4 mai 2014.

Deux parcours de 6 et 10 km étaient proposés aux marcheurs, passant en lisière de forêt de Duttlenheim, sur les chemins forestiers de la commune et terminant par un passage à l'étang d'Altorf. Deux points de contrôle et de ravitaillement étaient au programme. A l'arrivée, grillades et jambon vapeur ont rassasié les marcheurs fatigués. En 2014, l'association a connu une participation record avec 983 marcheurs. Certains participants venaient de la région de Sarrebourg et du pays voisin, l'Allemagne. Cette journée ensoleillée aura permis de rassembler les associations, les villageois et fit apprécier notre village à ces « amis de la nature ».



Chorale Sainte Cécile

Samedi 23 mai : « Veillée à Marie » au Couvent du Bischenberg à 19h30.

Dimanche 14 juin : journée récréative, excursion à Biesheim (68)

Samedi 20 juin : Millénaire de la Cathédrale de Strasbourg avec la participation de 1900 choristes (dont certains d'Altorf)



Rendez-vous à la bibliothèque

HISTOIRES à 10h30 :

les mercredis 5 mai, 3 juin, et 1er juillet

JEUX de 14h à 16h :

les samedis 2 mai, 6 juin et 4 juillet



La bibliothèque sera fermée du 22 juillet au 24 août inclus.



Marche populaire

dimanche 3 mai 2015

organisée par l'amicale des sapeurs pompiers d'Altorf.

Parcours 10 km. Départ MTL.

Les habitants d'Altorf qui souhaitent déjeuner lors de la manifestation, peuvent dès à présent réserver leur repas (jambon vapeur, salade de pommes de terre, carottes, céleri) pour un montant de 8 € par personne auprès de Philippe KLEIN, président de l'amicale, au 03 88 38 87 07.



AS Altorf

Samedi 23 mai :

Tournoi de Pentecôte des jeunes

Vendredi 24 & dimanche 26 juillet :

Tournoi des seniors



Association de Pêche d'Altorf

Pêche de la Pentecôte

dimanche 24 mai : concours de pêche à la truite ouvert à tous les membres de l'association.



Rendez-vous aux jardins

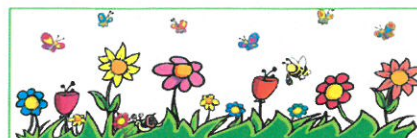
Les journées nationales "Rendez-vous aux Jardins" initiées par le ministère de la culture et de la communication auront lieu les **vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 juin**, cette année sur le thème de « la promenade au jardin ».

A l'occasion de ce week-end, le Jardin du Cloître ouvrira ses portes :

- de 14h à 18h samedi 6 juin
- de 10h à 18h dimanche 7 juin

Nous vous rappelons les horaires habituels d'ouverture au public du Jardin du Cloître :

- du 01.04 au 13.07 samedi 14h-18h / dimanche 10h-18h
- du 14.07 au 31.08 tous les jours de 10h à 18h
- du 01.09 au 31.03 dimanche de 10h à 17h
- tous les jours fériés de 10h à 18h



Rectificatif de l'encart « Etat civil » du journal rétrospectif 2014

Elles nous ont quittés en 2014 ...

◇ le 18 mars : Léonie MUNCH née MAETZ

◇ le 6 septembre : Joséphine Marie FOESSER née MEPIEL

Nous réitérons nos excuses aux familles pour ce malheureux oubli dans le journal Rétro 2014.

**Restez informés en un clic : <http://www.altorf.fr>**

Toute l'actualité d'Altorf, les horaires de la mairie, les horaires des bus scolaires, la vie scolaire et périscolaire, le conseil municipal, les manifestations, la vie associative, la vie pratique, la vie paroissiale, les journaux communaux...

Nous vous rappelons que si votre contrat d'assurance vous impose le passage du ramoneur 1 à 2 fois par an, le choix de l'entreprise de ramonage reste entièrement libre.



Vous êtes le maître d'un adorable compagnon à quatre pattes ... nous vous rappelons que vous êtes tenu de ramasser ses déjections, pour le respect de tous.



Il serait dommage que la commune se voit contrainte de sanctionner les maîtres récalcitrants !

AGENDA**DIMANCHE 3 MAI**

Marche populaire

DIMANCHE 7 JUIN

Fête Dieu

MARDI 14 JUILLET

Fête Nationale - Messe à 10h

DIMANCHE 10 MAI

Portes ouvertes chantier MTL

DIMANCHE 14 JUIN

Pétanque : concours interne

DIMANCHE 19 JUILLET

Pétanque : concours Manu

SAMEDI 23 MAI

Foot : tournoi des jeunes - Pentecôte

MARDI 16 JUIN

Pétanque : concours des vétérans

VEND 24 & DIM 26 JUILLET

Foot : tournoi des seniors

DIMANCHE 24 MAI

Journée de pêche à l'étang

JEUDI 18 JUIN

Pétanque : concours des vétérans

SAMEDI 29 AOUT

Chorale au jardin

DIMANCHE 31 MAI

Pétanque : challenge du Président

VENDREDI 26 JUIN

Fête de l'école

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

Marché aux puces

OUVERTURE & PERMANENCES**MAIRIE D'ALTORF**

12, rue Principale 67120 ALTORF

Téléphone : 03 88 38 12 54

Courriel : mairie-altorf@wanadoo.fr Site : <http://www.altorf.fr>**Horaires**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Le lundi de 17h à 19h

Le mercredi de 14h à 16h

Le Maire reçoit le lundi de 17h à 19h sur rendez-vous.

Les adjoints et les conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous.

En raison de l'ascension,
les services de la mairie seront fermés le vendredi 15 mai.



Taxes communales : en hausse

Lors de la dernière campagne électorale, l'équipe « Ensemble pour Altorf » s'était engagée à « *une gestion rigoureuse de l'argent public* » et « *à maintenir le taux des taxes communales* ». Nous étions encore persuadés qu'un statu quo fiscal était possible. Malheureusement, c'est une promesse que nous ne pouvons pas tenir.

Le budget 2015, voté le 13 avril dernier, vous sera détaillé dans le Flash Info du mois de juin. Vous pourrez ainsi analyser notre situation.

Trois paramètres permettent de résoudre l'équation budgétaire d'une commune : les dépenses de fonctionnement et d'investissement, ainsi que les recettes constituées par la fiscalité locale et les dotations de l'Etat.

Nous vous livrons les éléments qui ont amené le conseil municipal à constater qu'il n'y avait pas d'autre solution possible que d'augmenter les diverses taxes communales.

Le tableau comparatif ci-dessous situe nos taxes par rapport aux communes membres de la communauté de communes.

IMPOTS LOCAUX 2014

Taxe habitation (%)	
STILL	24,03
MOLSHEIM	20,10
DUTTLENHEIM	19,23
ERGERSHEIM	19,10
NIEDERHASLACH	18,86
MUTZIG	18,40
DORLSHEIM	17,62
HEILIGENBERG	17,55
DACHSTEIN	17,47
DINSHEIM	17,09
AVOSHEIM	17,00
SOULTZ-LES-B.	16,22
WOLXHEIM	15,72
DUPPIGHEIM	15,20
OBERHASLACH	14,80
ALTORF	14,70
ERNOLSHEIM	14,03
GRESSWILLER	13,06

Taxe foncier bâti (%)	
MUTZIG	15,47
NIEDERHASLACH	13,53
STILL	13,38
ERGERSHEIM	12,64
HEILIGENBERG	11,34
DINSHEIM	10,34
MOLSHEIM	10,21
AVOLSHEIM	10,14
DACHSTEIN	10,04
DUTTLENHEIM	9,83
SOULTZ-LES-B.	9,66
GRESSWILLER	9,61
WOLXHEIM	8,94
DUPPIGHEIM	8,88
OBERHASLACH	8,68
DORLSHEIM	8,04
ERNOLSHEIM	7,43
ALTORF	7,29

Taxe foncier non bâti (%)	
STILL	103,92
OBERHASLACH	87,09
NIEDERHASLACH	72,20
DINSHEIM	61,22
HEILIGENBERG	57,29
DACHSTEIN	53,45
GRESSWILLER	46,65
ERGERSHEIM	42,54
MUTZIG	41,26
DORLSHEIM	38,67
SOULTZ-LES-B.	37,76
DUTTLENHEIM	37,23
ERNOLSHEIM	37,16
AVOLSHEIM	35,88
DUPPIGHEIM	35,54
MOLSHEIM	32,40
ALTORF	31,41
WOLXHEIM	17,56

Remarque : Nos taux étaient quasiment les plus bas, bien que, contrairement à d'autres communes, nous ne percevons les taxes que d'une seule entreprise importante : Iller/Bazin.

Frais de fonctionnement

Les membres de la commission communale des finances ont analysé chaque ligne de dépense. Nous pourrions encore faire des économies, mais il faudra faire des choix. Certains achats (gaz, électricité, fournitures de bureau) et certains contrats (maintenance des ascenseurs, photocopieurs, alarmes ...) peuvent être mutualisés au niveau de toutes les communes de la communauté de communes.

Les études ont débuté ; si elles aboutissent, ces tarifs devraient baisser.

.../...

Malheureusement, les économies possibles ne compenseront pas, et de loin, la baisse des dotations de l'Etat ainsi que les prélèvements FNGIR/FPIC.*

**FNGIR/FPIC : Fonds de péréquation mis en place en 2011 qui consistent à prélever des ressources aux collectivités « riches », communes et communautés de communes, pour les redistribuer aux plus « défavorisées ». Ce système devait être révisé voire disparaître en 2015.*

Par rapport à 2010, notre commune perd plus de 170 000 € !

	2010	2015
Dotations de l'état	179 000 €	151 000 €
FNGIR/FPIC*	0€	- 144 000 €
Dotations réelles	179 000 €	7 000 €

Et ce n'est pas fini ...

La dotation de l'Etat va encore baisser jusqu'en 2018.

Le FNGIR/FPIC dont on nous avait annoncé la révision, voire la disparition, va non seulement perdurer, mais **continuera d'augmenter.**

Le solde entre la dotation globale de fonctionnement de l'Etat et le reversement à l'Etat du FNGIR et du FPIC deviendra négatif à partir de 2016. La commune reversera alors une somme plus importante à l'Etat que ce qu'elle percevra en dotation !

Nos impôts locaux serviront à alimenter ce fameux fonds de péréquation !

Fallait-il respecter notre engagement au risque de se retrouver dans 2 ou 3 ans dans une situation ingérable ?

Gérer, c'est prévoir, et parfois prendre des décisions difficiles et impopulaires.

Face à une situation qui montre clairement que, d'ici deux ou trois ans, nous n'aurons plus de budget disponible pour l'investissement, la majorité du conseil municipal (12 voix pour, 1 abstention, 2 contre) a pris ses responsabilités et a décidé d'augmenter les taux des diverses taxes.

Légalement, les hausses doivent répondre à des règles précises de proportionnalité; on ne peut pas augmenter les taux de manière indépendante.

Nouveaux taux votés :

Taxe d'habitation : 15,99% Taxe foncière bâti : 7,93% Taxe foncière non bâti : 34,17%
Contribution foncière des entreprises : 17,05%

Pour un foyer propriétaire d'une maison, cela représente en moyenne environ 60 € annuels en fonction de la valeur locative et de la superficie du terrain.

Malgré cette augmentation de près de 9%, ces nouveaux taux resteront malgré tout « à un niveau raisonnable et parmi les plus bas des communes environnantes. »

Ces augmentations rapporteront environ 40 000 € par an au budget de la commune.

En dix ans, notre commune a énormément investi dans de grosses réalisations: école, club-house, mairie, MTL. Il faut maintenant rembourser les emprunts ; nous avons déjà clos celui du club-house.

L'étude d'un plan de circulation qui permettra d'améliorer les déplacements des voitures, des cyclistes et des piétons est en cours. Il sera réalisé par étapes.

L'entretien de notre patrimoine, de nos routes et trottoirs et de tout notre environnement, doit pouvoir continuer à se faire régulièrement.

Un récent contrôle de tous nos luminaires a révélé que près de la moitié du réseau d'éclairage public est obsolète. Il faudra nécessairement, par un plan pluriannuel, entamer sa rénovation.